

# Rapport d'activité

Juin 2024 - Mai 2025



# Sommaire

Le mot du Président	03
Investir en Finistère en bref	04
Les éléments financiers	07
Nos réalisations	08
Le Rapport Moral	09
Les thèmes du mandat 2023-26	11
Le logement pour les actifs	12
Cartographie des friches en Finistère	13
Observatoire des centres de décision #4	16
Les mobilités en Finistère	17
IEF apporte son expertise et son soutien	20
Accompagnement projets & RH / Intervoeux	21
Animation de DR Finistère-Bretagne	22



# Mot du Président

Philippe Rouxel,  
DG Crédit Mutuel de Bretagne  
Président d'Investir en Finistère

*“ Investir en Finistère est un outil précieux, unique à l'échelle nationale. Un collectif d'entreprises au service du collectif finistérien. Un espace de réflexion et d'action capable d'identifier les enjeux majeurs pour notre territoire et de mettre en mouvement les différentes parties-prenantes autour d'initiatives concrètes et utiles.”*



Investir en Finistère est un outil singulier en France. Il n'existe pas d'autre exemple de réseau d'entreprises fédérées à l'échelle d'un département, apolitique, asyndical, œuvrant pour l'intérêt général d'un territoire, de son développement économique, de son attractivité et de son hospitalité.

C'est un marqueur fort de notre département péninsulaire que de pousser aussi loin l'engagement collectif et l'ancrage dans cette pointe Bretagne qui sait faire preuve de résilience malgré les difficultés inhérentes à sa géographie et au contexte chaotique auquel les entreprises doivent faire face depuis plusieurs années maintenant.

Le Conseil d'Administration d'Investir en Finistère a défini la feuille de route pour le mandat 2023/26 et retenu des sujets d'importance que nous déroulons depuis :

- poursuivre nos travaux et nos contributions dans le domaine de **l'accès au logement pour les actifs et les apprenants** : l'accès à un toit ne doit pas continuer à être un frein pour pouvoir travailler ou se former en Finistère ;
- **recenser, en lien avec les collectivités locales, les friches ou bâtiments vacants** pouvant être réhabilités pour des projets économiques ou du logement, dans un contexte de raréfaction du foncier et de préservation des surfaces agricoles ;
- **actualiser l'observatoire des centres de décision des entreprises stratégiques finistériennes**. Ce sera la 4e édition de cet observatoire, démarré en 2011, qui permet d'être en veille sur l'évolution de l'économie finistérienne, de ses moteurs et d'être vigilants sur les mouvements à l'œuvre qui pourraient impacter défavorablement en local l'emploi et les investissements.

Ce jeu collectif, cette solidarité, cette implication en faveur de l'intérêt général font notre force dans le Finistère. A l'heure où menace l'individualisme et où l'intérêt court-terme semble primer, nous devons faire corps et montrer une autre voie, plus durable pour nos entreprises et plus enthousiasmante pour les générations à venir.

# IEF en bref

Quelques clés  
pour avoir une vision de l'association

## NOS MEMBRES 2024

2

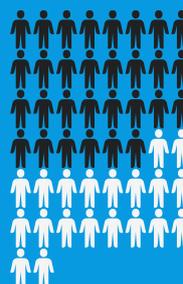
membres fondateurs  
actifs

Crédit Agricole du Finistère - Crédit Mutuel Arkéa

23

acteurs économiques  
majeurs

Armor Lux - Banque des Territoires - Cadiou Industrie - Chambre d'Agriculture du Finistère - Chambre de Commerce et d'Industrie du Finistère - Coopérative Eureden - Coopérative Maraîchère de l'Ouest / Savéol - EDF - Fondation Ildys - Gourmelon Investissements - Groupama Loire Bretagne - Groupe Devanse - Groupe Even - Groupe Le Saint - Groupe Trécobat - S.A. Jean Hénaff - Scarmor - SILL - SNCF - Sofibihan - Tanguy bois & matériaux - Thales DMS France - Verlingue



**44.000**  
emplois  
dont  
**28.500**  
en Finistère

## NOTRE VALEUR AJOUTEE POUR LE FINISTERE ?

espace de  
réflexion



espace  
d'action

*Nous sommes présents sur le terrain depuis plus de 20 ans et détenons une expertise précieuse du tissu économique à l'échelle du département.*

Nous sommes un outil œuvrant à la fois :

- **pour le long terme** : capable d'éclairer les enjeux pour notre territoire, sensibiliser les décideurs et anticiper les actions à mener,
- **pour le court terme** : mettant à disposition des outils concrets, accessibles à tous.

Une volonté partagée de défendre et favoriser la promotion des intérêts économiques du Finistère, de développer son attractivité et son hospitalité.

# Nombre d'adhérents stable en 2024

*Les informations clés à connaître*

## 25

principaux acteurs économiques du Finistère, de tous les secteurs d'activité, représentant un CA cumulé de l'ordre de 17Md€

Des études et outils plébiscités



- Cartographie Accès Mer
- Observatoire des centres de décision en Finistère
- Panorama des solutions de logement
- Etude démographique du Finistère à l'horizon 2040
- Cahier d'acteurs LNOBPL
- ...

Porte-voix du monde économique auprès des pouvoirs publics et des institutions



## 24 & 20 ans

Notre réseau existe depuis 24 ans et ses 3 collaboratrices bénéficient d'une ancienneté moyenne de 20 ans, source d'excellente connaissance du territoire et de ses enjeux

## 2/3

des adhérents restent dans l'association pour une durée de **plus de 15 ans** et **1/3** est adhérent depuis le tout début, un engagement sur le long terme qui permet des actions au long cours



L'engagement de nos adhérents a permis de pousser des sujets tels que le ferroviaire, la production électrique, les enjeux de logement ou l'attractivité RH du département



Investir en Finistère :  
une structure unique, apolitique, asyndicale,  
tournée vers l'intérêt économique général du Finistère.

# IEF en bref

L'équipe  
Le Conseil d'Administration

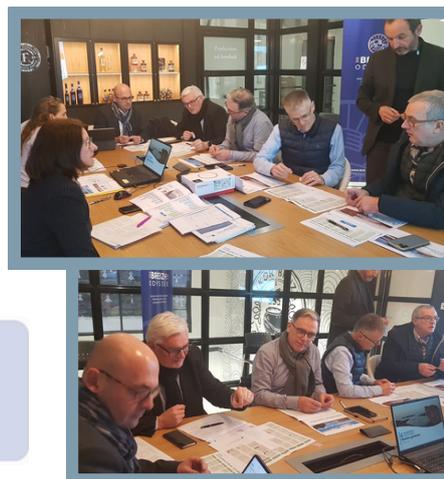
Présente sur le terrain depuis 24 ans, Investir en Finistère détient une expertise précieuse du tissu économique, des réseaux, des acteurs publics comme privés, à l'échelle du département.

Outil d'analyse et de prospective agile, l'association parvient à la fois à détecter les failles du territoire et à mettre en lumière ses atouts et ses points forts.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024

Pleinement engagé, au service du collectif

 Philippe Rouxel <i>Président</i>	 Jean-Jacques Deniel <i>Trésorier</i>	 Frédéric Cospérec <i>Secrétaire</i>	 Cédric Lombard	 David Cogen	 Joël Gourmelon
 Nicolas Le Bars	 Alban Boyé	 Jean-Yves Saliou	 Sébastien Floc'h	 Philippe Bihan <i>Vice-Président</i>	



### Une nouvelle adresse depuis 1 an

Depuis le 1er avril 2024 Investir en Finistère a rejoint Le Transfo (Agence Hippocampe et co-working) au 287 rue Ernest Hemingway à Brest. Le partage de locaux se fait dans la bonne humeur !

## L'ÉQUIPE OPERATIONNELLE

Totalement investie dans ses missions en faveur du Finistère



Françoise Lelann  
Directrice



Aurore Coppens  
Responsable Projets



Françoise Hily  
Assistante de Direction



### Notre Conseil d'Administration évolue en 2025

Pour des raisons de réorganisation interne des structures, de cession d'activité ou d'arrêt d'adhésion, le conseil d'administration voit ses membres évoluer en 2025. David Cogen, représentant la Fondation Idys, Jean-Yves Saliou, délégué par la SCARMOR, et Cédric Lombard, mandaté par Eureden, quittent l'instance de gouvernance de notre réseau. Un grand merci à eux pour leur engagement ces dernières années.



La candidature de **Christian Griner**, en représentation du **groupe EVEN**, sera proposée pour validation à l'AG 2025.

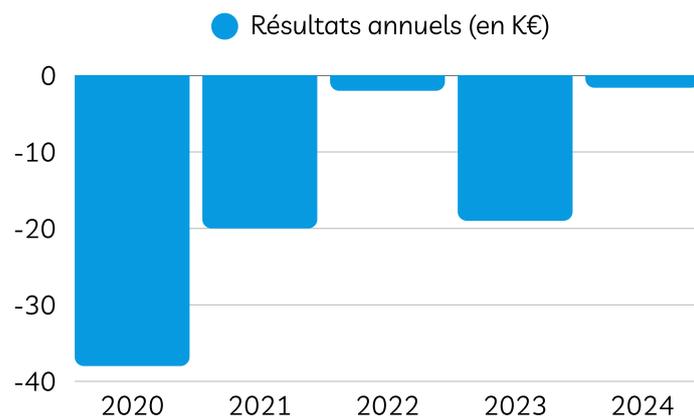
# Les éléments financiers

Bilan  
Compte de résultat

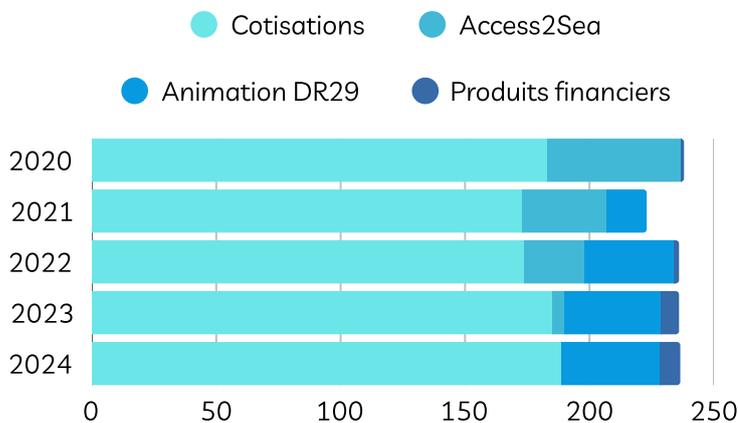
L'exercice 2024 se clôture avec un différentiel de 6 K€ par rapport au budget prévu et enregistre donc un léger déficit.

Les dépenses ont été maîtrisées (-2 K€ par rapport au budget malgré des frais liés au déménagement des bureaux plus élevés que prévu de 2 K€).

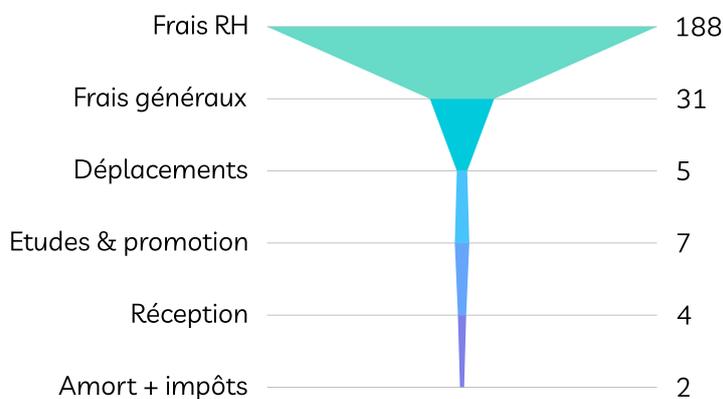
Mais les recettes se sont avérées plus basses que programmé de 8 K€. Les cotisations des membres ont été au rendez-vous, mais il n'a pas été possible de réévaluer à la hausse la convention avec DR 29 ni d'obtenir une subvention espérée sur nos travaux en lien avec la problématique de logement des actifs.



## Les produits 2024 (236 K€)



## Les charges 2024 (238 K€)



### Principaux éléments : une situation financière qui demande à être confortée.

Pour compenser le retrait de l'un de ses membres fondateurs il y a plusieurs années, l'association est allée chercher des ressources complémentaires en lien avec son objet :

- le projet européen "Access2Sea", en 2019/2022
- l'animation du réseau Dirigeants Responsables Finistère Bretagne qui donne lieu depuis août 2021 à une convention rémunérée à hauteur de 0,5 ETP.

Investir en Finistère continuera à aller chercher des ressources complémentaires et à adapter son organisation pour maintenir sa capacité à agir et ses fonds propres.

➤ Report à nouveau

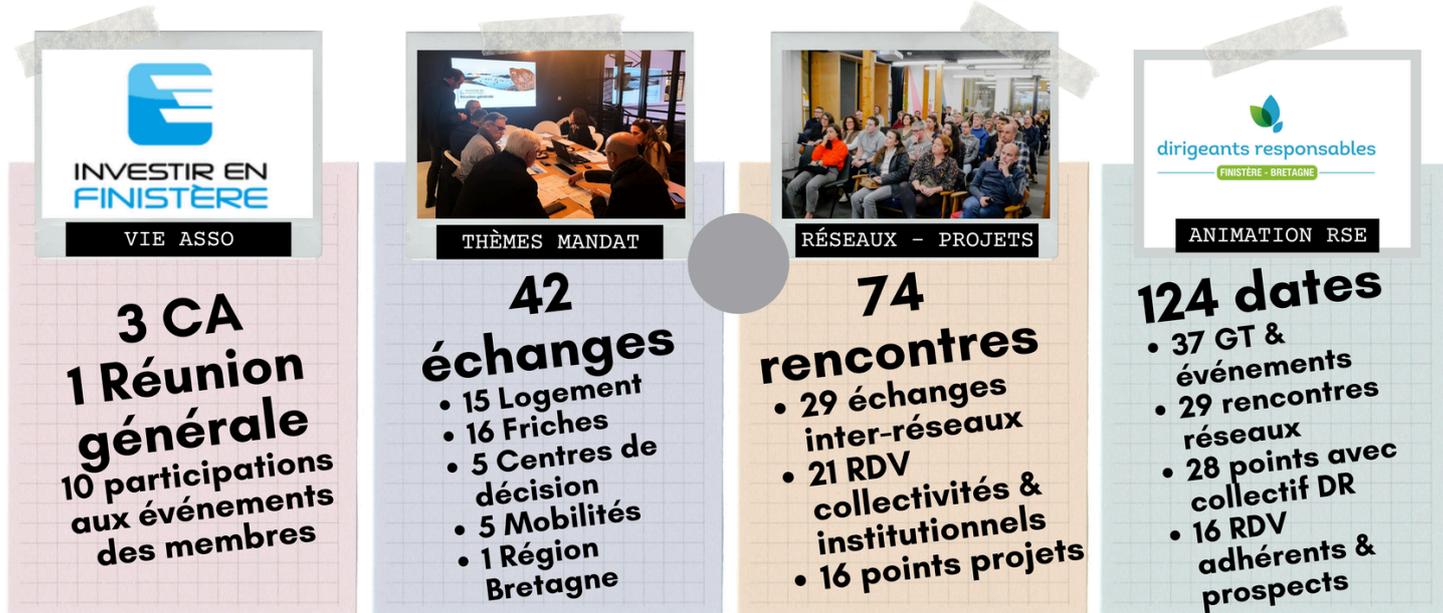
➤ 217 K€  
au 31/12/2024



# Le rapport moral

Une présence forte sur le terrain à la rencontre des acteurs publics et privés

## 254 dates en 2024-25



Pour bien appréhender les enjeux, mener des études ancrées dans la réalité et porter des solutions, il est indispensable de multiplier les échanges, avec l'ensemble des parties prenantes, et d'être présent sur les différents territoires finistériens.

Le rôle d'Investir en Finistère est d'être moteur sur certaines initiatives ou d'accompagner des réflexions menées par d'autres. Dans un cas comme dans l'autre, cela ne peut aboutir qu'avec de nombreux points de contact.

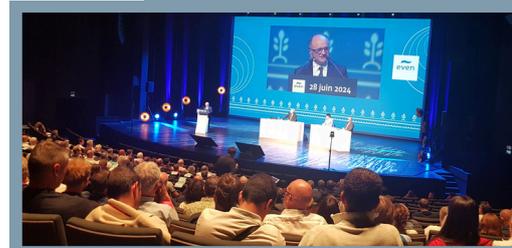
Ce sont ainsi **plus de 250 réunions, rendez-vous, groupes de travail qui auront été réalisés en 2024/25 par l'équipe, sur des sujets très divers.**

### LA VIE DU RESEAU

Les réunions du CA et des membres ont été un peu chahutées cette année. La présence du Stade Brestois en Ligue des Champions n'a pas permis de tenir le CA et la Réunion générale prévus le 23 octobre 2024 (match Brest / Leverkusen).

Ce sont donc **3 CA** qui se sont tenus depuis la dernière AG : les **12 décembre 2024** (suivi d'une réunion générale à l'aéroport Brest-Bretagne sur l'accessibilité aérienne de la pointe Bretagne), **6 février** et **23 avril 2025**.

L'équipe d'IEF a aussi été présente auprès de ses membres à l'occasion de leurs événements, comme à l'**AG d'Even en juin 2024**, passage de relais à la Présidence entre Guy Le Bars et Jean-Michel Gac.



# Le rapport moral

Les échanges  
La présence sur le terrain

## NOS PARTENARIATS PRIVILEGIÉS



Investir en Finistère fait régulièrement appel à l'ADEUPa dans le cadre des études qu'elle mène en propre et suit également les publications éditées par l'Agence d'urbanisme ainsi que les webinaires ou conférences que cette dernière propose. C'était donc une suite logique qu'**Investir en Finistère sollicite de devenir membre de l'ADEUPa. Demande validée fin avril 2025.**

Un dîner a eu lieu avec la **Région Bretagne le 3 février 2025** pour échanger sur les enjeux finistériens. Cette rencontre a réuni 9 représentants d'Investir en Finistère autour du Président, Loïc Chesnais-Girard, de membres de son exécutif (Laurence Fortin et Michaël Quernez) et de son cabinet. Le sujet des mobilités, des enjeux autour du logement des actifs, du ZAN, du maintien des centres de décision en Finistère ont notamment été évoqués.



Investir en Finistère conçoit son fonctionnement en partenariat, sans recouvrement avec les autres acteurs du développement économique.

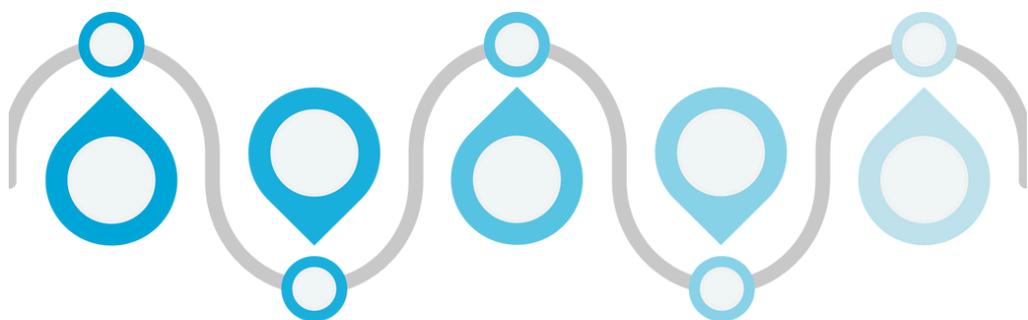
# Les thèmes du mandat 2023-26

Notre feuille de route 2024-25

Le Conseil d'administration élu lors de l'Assemblée Générale du 1er juin 2023 s'était donné pour thèmes prioritaires du mandat (2023-2026) les sujets ci-contre.

Certains étant au coeur de l'action d'IEF depuis le début (mobilités), d'autres en poursuite de travaux déjà entrepris (logement, centres de décision finistériens) et de nouveaux sujets étant initiés : prospective sur la démographie finistérienne, cartographie des friches dans le cadre du ZAN.

**L'AG 2024 avait été l'occasion de présenter les principales conclusions de l'étude sur la démographie** qui éclairait les derniers mouvements à l'oeuvre en Finistère, bénéficiant d'une attractivité renforcée dans la période post-COVID, notamment dans des territoires en forte déprise jusqu' alors.



**Logement**  
pour les actifs / jeunes

**Foncier**  
cartographie friches (ZAN)

**Mobilités**  
aérienne ferroviaire

**Démographie**  
accueil équilibre

**Développement**  
Appui projets DR 29

La démographie est une donnée extrêmement structurante pour un territoire, souvent **insuffisamment anticipée dans les politiques publiques et par les acteurs économiques eux-mêmes qui doivent s'organiser dans le cadre d'une baisse probable de la population active**. Et pourtant elle influe sur tous les sujets et demande à dimensionner et mettre en adéquation l'offre de services à la population (santé, formation, mobilités, logement...), selon les âges et la répartition territoriale.

## Et l'IA ?

Investir en Finistère a participé aux actions entreprises sur le territoire concernant l'intelligence artificielle, comme les **AI Days** ou des **meetups** et reste en veille sur tous les sujets relatifs à la diffusion de l'IA dans l'économie et au sein des entreprises.

Le conseil d'administration a entériné que son seul champ d'action directe serait de promouvoir l'implantation d'infrastructures favorisant la souveraineté autour des données (telle que le projet de **supercalculateur HPC porté par GDG à Morlaix**) ou de projets en faveur de la **formation de compétences** sur le bassin (tels que l'école Microsoft AI, soutenue pour son installation à Brest en 2020).



Étude démographique et socio-économique du Finistère horizon 2040

Présentation de l'étude - 29 mai 2024



INVESTIR EN FINISTÈRE

Master gestion des territoires et développement local, sous la direction d'E. CHARLES



WBO Faculté de Droit, Économie Gestion & SES

Investir en Finistère perçoit des signaux faibles et cherche à les éclairer. Elle identifie aussi les enjeux moyen/long-termes pour les transformer en opportunités plus qu'en contraintes subies.

# LE LOGEMENT POUR LES ACTIFS

Notre feuille de route  
2024-25

Sur les années 2022-23, notre association a produit un **panorama des solutions** à la problématique du logement des actifs et apprenants en Finistère. Dans le contexte très tendu du logement, ce document a rencontré son public et les entreprises et collectivités s'en sont saisies. Nous avons reçu des retours positifs et il est maintenu à jour.

A l'été 2023, Investir en Finistère a réalisé une **enquête auprès des sociétés finistériennes**, de façon à identifier les entreprises particulièrement impactées par cet enjeu, leur appétence à participer à des actions collectives ainsi que les solutions plébiscitées. La 1ère d'entre elles étant de pouvoir proposer des solutions transitoires / temporaires d'hébergement (6 mois, 1 an), Investir en Finistère a poursuivi son travail par un recensement des offres existant en Finistère : résidences étudiantes, foyers jeunes travailleurs, co-living, hébergement chez l'habitant, appart'hôtels, campings avec bungalows ouverts à l'année... Ce sont **près de 100 solutions identifiées et rendues publiques via le portail GéoBretagne** au printemps 2024 et actualisées depuis.

Les résultats du questionnaire ont également été partagés avec les territoires approfondissant le sujet et sollicitant notre association. Nous avons ainsi **participé aux réflexions menées en centre Finistère** (Poher



## Les actions d'Investir en Finistère retenues au Grand Prix attractivité du Forum Economique Breton en 2024



Le dossier d'IEF avait été présélectionné pour le Grand Prix de l'attractivité, reconnaissance déjà de la démarche engagée. Mais c'est Gweneg Asset Management qui a remporté le prix.

Cté, Monts d'Arrée Cté, Haute Cornouaille), à l'été/automne 2024 ; et aux **travaux organisés en Cornouaille fin 2024** (atelier "Faciliter l'accès au logement des actifs en Cornouaille", "Rendez-vous de l'habitat" à Fouesnant).



Nous sommes aussi intervenus le **24 avril 2025 lors d'une rencontre annuelle organisée par la Région Bretagne sur le "logement des jeunes"**. Enfin, nous poursuivons les **échanges avec des acteurs comme Action Logement, Gweneg, Ailes...**

### CE QU'IL FAUT RETENIR :

Les travaux d'Investir en Finistère sont identifiés sur le territoire finistérien / breton et notre association est devenue une partie-prenante associée aux différentes réflexions / manifestations. IEF a développé des outils pratiques, au service de tous (guide des solutions, cartographie des offres de logement temporaires).

# 2024-2025

## CARTOGRAPHIE DES FRICHES / LOCAUX VAÇANTS EN FINISTÈRE



Nous avons croisé deux enjeux forts :

- le manque de logements pour les actifs et apprenants,
- la nécessaire préservation des surfaces agricoles, présidant à la mise en place du ZAN (Zéro Artificialisation Nette), et la raréfaction du foncier inhérente,

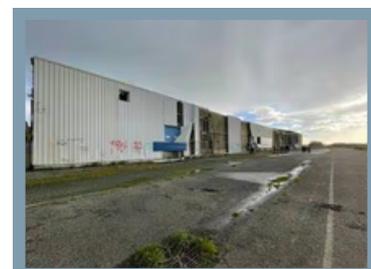
et estimé que les friches / bâtiments vacants prenaient dans ce contexte une importance renforcée. Nous avons donc décidé d'avancer sur la réalisation d'une **cartographie consolidée des friches disponibles en Finistère qui seraient réhabilitables pour des activités économiques ou du logement et qui seraient recensées sur l'outil "cartofriches"** développé par le CEREMA.

Les friches sont un sujet vaste et sensible qu'il n'est pas aisé d'aborder. Elles posent une somme de questions : Qu'appelle-t-on une friche du point de vue juridique et en pratique ? Qui en a la propriété ? Est-elle polluée ? Viabilisée ? Peut-elle changer de destination ?

# La démarche

## Définition d'une friche

On estime entre 90 000 et 150 000 hectares la superficie occupée par les friches industrielles en France en 2020, ce qui constitue un vivier de foncier considérable qui peut être utilisé pour la construction d'équipements ou de logements sans empiéter sur les espaces naturels et agricoles. La rénovation des friches en milieu urbain pourrait à cet effet constituer un levier privilégié pour les territoires.



Nous avons initié cette action, retenue pour le mandat 2023/26, tout début 2025 et nous sommes appuyés sur la contribution d'un stagiaire de M1 GTDL (Gestion des Territoires et du Développement Local) de l'UBO, **Léo Thiéry**, pour détourner le sujet selon 3 temps :



### 1- Définir la notion de "friche"

Il est utile de préciser ce que l'on entend par "friches" car il en existe 3 définitions officielles dont chacune reflète des préoccupations spécifiques liées à son champs d'application.

- **Code de l'urbanisme** : tout bien ou droit immobilier, bâti ou non bâti, inutilisé et dont l'état, la configuration ou l'occupation totale ou partielle ne permet pas un réemploi sans un aménagement ou des travaux préalables.
- **Standard CNIG** : site "urbanisé" qui a connu une activité économique (industrielle, artisanale, commerciale, logistique, de loisir, tertiaire, agricole), un usage résidentiel ou un usage d'équipement. Les friches non-bâties ne sont pas prises en compte car ici « urbanisé » signifie littéralement bâti.
- **INSEE** : espace bâti ou non, anciennement utilisé pour des activités industrielles, commerciales ou autres, abandonné depuis plus de 2 ans et de plus de 2 000 m<sup>2</sup>.

Les différences clés se situent au niveau de la nature des biens, des critères temporels et spatiaux et enfin de la focalisation (le CNIG se concentre sur l'historique d'usage urbain, tandis que le Code de l'urbanisme privilégie l'état et la configuration, et l'INSEE introduit des critères plus quantifiables).

On peut également différencier les locaux vacants selon leur typologie d'usage initial :

- friches industrielles et artisanales
- friches militaires
- friches ferroviaires
- friches portuaires
- friches administratives et d'équipements publics (écoles, prisons, hôpitaux, parcs)
- friches d'habitat
- friches commerciales
- friches d'hébergement touristique
- friches agricoles
- friches communautaires (lieux de culte, bâtiments associatifs, équipement privé)

### CE QU'IL FAUT RETENIR :

Pour bâtir une cartographie homogène, il faut une définition commune, des critères clairement établis (durée vacance, surface minimale, état, localisation urbaine/rurale... ?).

### 2 - connaître l'état des lieux des données existantes

### 3 - réaliser une enquête auprès des 21 EPCI du Finistère

Après avoir, en amont, échangé avec un certain nombre d'acteurs : les Pays finistériens, des Communes ou Communautés de communes représentatifs des différents territoires (Pays de Lesneven Côte des Légendes, Pleyber-Christ, Douarnenez Communauté), le Président de l'AMF (Association des Maires du Finistère), Dominique Cap, des représentants des espaces territoriaux de la Région Bretagne, nous avons validé **un questionnaire à adresser aux 21 EPCI** (communautés de communes, agglomérations, métropole) finistériennes.

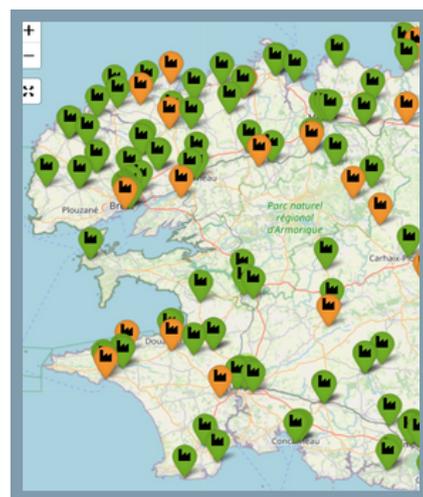
En effet, les obligations nouvelles portées par la Loi Climat et Résilience (cartographie de la vacance dans les zones d'activité, ZAN), les travaux entrepris dans le cadre des SCOT (Schémas de Cohérence territoriale), PLUi, PLUi-H ou PLH et la connaissance terrain des communes et EPCI en font des interlocuteurs incontournables pour ce projet de cartographie. Sans leur collaboration, le travail ne pourra pas aboutir.

Les questions posées dans le questionnaire ont pour objectif de :

- **Constituer une définition aboutie et concertée** du terme friche pour la suite de nos démarches,
- **Identifier les bases de données déjà existantes** à ce stade, les projets de recensement en cours et les informations manquantes,
- **Mesurer l'intérêt que les EPCI portent à un recensement consolidé de leurs friches**, dans l'objectif de porter largement à connaissance les potentiels existants pour des projets.

Le Cerema a lancé en 2020 un inventaire national des friches nommé **Cartofriches, s'appuyant sur des bases de données nationales. Plus de 14 000 friches y sont déjà recensées.** Cartofriches souhaite désormais consolider son recensement avec la participation des acteurs locaux, en leur offrant la possibilité de devenir des observatoires. **Pour le moment, 273 friches finistériennes ont été enregistrées** via des bases de données nationales et il n'existe aucun observatoire présent au niveau du département.

Investir en Finistère souhaite donc **croiser les bases de données locales finistériennes avec celle de Cartofriches, puis alimenter cet outil en partenariat avec les acteurs locaux.**



**Cette enquête se poursuit auprès des EPCI avec l'objectif de recueillir un maximum de réponses d'ici cet été.**

#### CE QU'IL FAUT RETENIR :

Cette cartographie ne pourra pas aboutir sans la coopération des communes et EPCI, détentrices de nombre de données.

Cartofriches nous semble l'outil adéquat pour recenser et donner à voir sur les potentiels finistériens.

# CENTRES DE DECISION #4

Quelles évolutions depuis 2020 ?  
Quelles mutations à l'oeuvre depuis 2012 ?

Cet observatoire est un outil d'intelligence économique pertinent et son actualisation régulière donne à voir les mouvements à l'oeuvre sur un temps long. Il nous permet d'identifier les **entreprises finistériennes considérées comme stratégiques** (emploi, innovation, rayonnement national / international), de regarder dans quels secteurs d'activités elles opèrent, sur quels territoires elles sont positionnées et si le centre de décision (la provenance des capitaux) est ancré en Finistère ou dépend d'actionnaires nationaux ou étrangers.

Cette **quatrième édition favorisera une étude en profondeur des évolutions à l'oeuvre depuis 13 ans**. En complément de la remise à jour des indicateurs (nombre d'entreprises stratégiques, grands secteurs d'activité, nombre emplois, nombre de brevets, répartition capitaliste, âge des dirigeants...), nous développerons des analyses plus poussées :

- sectorielles (observe-t-on des mutations sectorielles en Finistère ?),
- géographiques (existe-t-il des spécificités territoriales : dynamisme, secteurs d'activité... ?).

En Finistère, en 2020, au sein des entreprises stratégiques, **un emploi sur deux dépendait d'un centre de décision extérieur** au département. C'était bien mieux que dans nombre d'autres territoires, mais nous avons aussi atteint un seuil de vigilance !

Les entreprises finistériennes ont jusqu'à présent toujours fait preuve d'un dynamisme remarquable et sont, pour beaucoup d'entre elles, en capacité de rayonner bien au-delà du Finistère.

Cette année, nous confions **la mise à jour à un stagiaire, Killian Schüller** (L3 Economie Gestion à l'UBO), **avec la supervision méthodologique de l'ADEUPa**, qui met également à disposition les bases de données utiles. **L'actualisation sera réalisée pour mi-juillet 2025.**

## Un événement à la rentrée 2025

Investir en Finistère organisera, **début octobre 2025, des réunions de restitution des conclusions de l'étude :**

- auprès de ses membres et des entreprises stratégiques,
- auprès des conseils d'entreprise (avocats, experts comptables...)

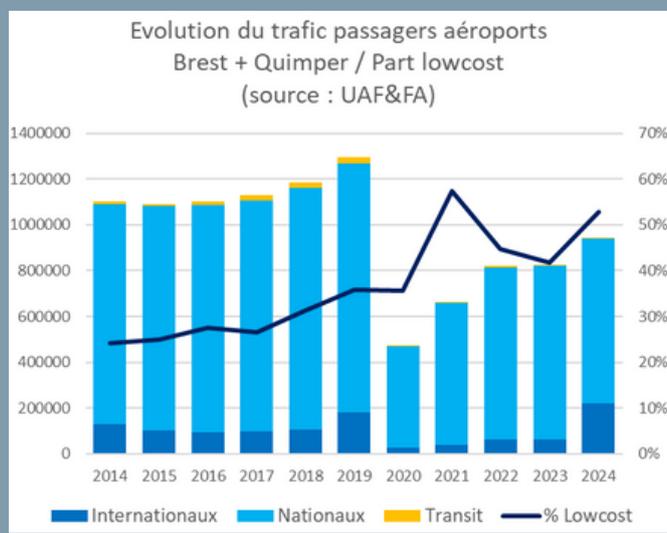


## CE QU'IL FAUT RETENIR :

Cet observatoire permet de porter un regard affûté sur l'économie finistérienne et sur les mouvements à l'oeuvre. Le maintien des centres de décision en Finistère est une nécessité pour garder la maîtrise du devenir économique de notre territoire et de ses emplois.

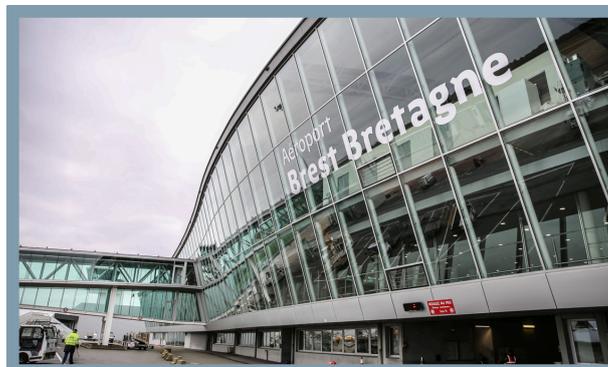
Désenclaver le Finistère par des moyens et des temps de transport pertinents

L'aérien reste un moyen de transport indispensable pour desservir notre territoire péninsulaire !



### Des liaisons aériennes de plus en plus destinées au tourisme, de moins en moins au service des acteurs économiques finistériens

- 09/2019 : arrêt desserte Quimper / Orly par Hop! - 11/2019 : reprise par Chailair
- 2020 : crise COVID / 07/2020 arrêt desserte Brest / Orly par Hop! - reprise par Transavia (horaires et avions non adaptés à la clientèle affaires)
- 10/2022 : arrêt desserte Brest / Orly par Transavia
- 03-11/2023 : reprise liaison Brest / Orly par Chailair (avions + tarifs non adaptés)
- 11/2023 : arrêt des dessertes Brest/Orly et Quimper/Orly
- 03/2025 : arrêt desserte Brest / Bordeaux
- 11/2025 : diminution de fréquences (-5 / semaine) Brest / Lyon desservi par AF



La loi Climat et résilience avait cadré le sujet du transport aérien.

Au-delà d'un temps de trajet de 2h30 en train de Paris, le mode aérien restait justifié. **Brest et Quimper sont en moyenne à 3h50 de Paris par le mode ferroviaire.**

La liaison assurée historiquement par Hop! entre la pointe Bretagne et Paris-Orly correspondait au besoin d'aller-retour dans la journée pour le centre de Paris et le sud de l'Île de France qui concentre les centrales d'achat de la grande distribution. C'étaient alors environ **290.000 passagers pour Brest et 70.000 pour Quimper** qui empruntaient ces liaisons annuellement.

La **baisse de fréquentation post-covid** sur la clientèle affaire n'est pas majoritairement liée, comme il est souvent évoqué, aux changements d'usage des entreprises (visio, politiques RSE). Elle est surtout **liée au retrait de Hop!, seule compagnie régionale qui avait l'offre adaptée aux besoins professionnels** des territoires régionaux, mal desservis par les transports ferroviaires.

L'aéroport de Brest-Bretagne devient de plus en plus positionné sur l'offre loisirs et de moins en moins sur les vols affaires avec une **proportion de trafic low-cost qui a doublé en 10 ans et dépasse les 50% de passagers.**

# LES MOBILITÉS

## Les liaisons aériennes

Cette absence de liaison avec Orly (alors même que la ligne de métro 14 permet depuis l'été 2024 de relier Orly au centre de Paris) pénalise les entreprises dans leurs activités commerciales. **L'impact pèse donc déjà à court terme sur les organisations. Mais c'est aussi, à moyen terme, une perte d'influence du Finistère** au sein des instances nationales (syndicales, professionnelles, sectorielles, politiques...) et internationales.

“Cela va devenir compliqué de développer un groupe depuis Brest.”

“Grande difficulté à garder un siège social à la pointe bretonne quand on a des filiales et une forte ambition européenne et des clients partout en France et en Europe.”

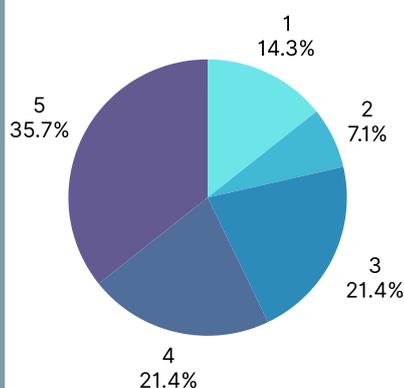
Et Paris n'est pas la seule destination stratégique pour la pointe Bretagne. **Les liens sont forts avec le Sud-Ouest également.** Nombre d'entreprises ont des filiales dans cette région (Arkéa, la SILL, Le Saint, Trécobat...). La **suppression de la ligne Brest/Bordeaux depuis le mois de mars est donc une difficulté supplémentaire**, sans moyen de substitution en place. **La baisse de fréquence annoncée pour novembre 2025 du Brest/Lyon est également préoccupante.**

“Nous avons l'habitude de faire venir de nombreux clients à notre siège à Quimper. C'est désormais terminé car ils refusent de faire 4 heures de train. Nous recevons désormais essentiellement à Paris nos plus grands clients.”

“Nous nous déplaçons moins dans nos filiales éloignées au vu de la complexité des transports.”

**L'offre de transports est-elle un frein aujourd'hui au bon fonctionnement de votre organisation ?**

(1 = faible / 5 = très important)



**Un frein important pour 57% des répondants à l'enquête**

### Le Télégramme

« Ce combat n'est pas un combat d'arrière-garde » : Investir en Finistère réagit à l'arrêt de la liaison aérienne Brest-Bordeaux, après celle d'Orly

Le 19 mars 2025 à 12h36

Le réseau d'entreprises Investir en Finistère s'alarme du manque de liaisons aériennes vers le reste de la France, qui craint de voir l'économie locale pénalisée.



Après avoir jeté l'éponge sur la liaison Brest-Orly, la compagnie normande Chalais vient aussi de délaisser fin février celle entre Brest et Bordeaux. (Jean Le Borgne/Le Télégramme)

Il y avait déjà eu l'arrêt de la liaison Brest-Orly fin 2023, il n'y a désormais plus de ligne directe aérienne entre Brest et Bordeaux. La compagnie normande Chalais a cessé ses vols, fin février. « Chalais opérant cette ligne sans discontinuité depuis 19 ans. Cependant, la hausse continue des charges régaliennes parmi lesquelles : la taxe TSBA autrefois dénommée taxe Chirac, les coûts Acnusa (nuisances sonores à Bordeaux), la taxe de sûreté, les redevances de navigations, le triplement du prix du handling à Brest, etc. font passer cette ligne dans le rouge sans espoir de retournement », indique Alain Battist, président de Chalais, qui ajoute : « C'est frustrant et navrant mais tout semble fait pour favoriser la fermeture des lignes régionales en particulier celles opérées par les transporteurs français ».

### Quelles actions d'IEF ?

- **Mars 2025** : IEF alerte, via un communiqué de presse et des courriers adressés aux différents élus, sur la nécessité de retrouver une liaison Brest / Orly mais aussi Brest / Bordeaux pour la santé économique du territoire.
- **Printemps/été 2025** : IEF diffuse une enquête auprès des entreprises pour quantifier et qualifier leurs besoins en matière de liaisons aériennes, avec pour objectif d'appuyer l'aéroport Brest-Bretagne dans ses discussions avec les compagnies aériennes.
- Des échanges sont initiés avec d'autres réseaux économiques (MEDEF, CPME, UIMM) pour jouer collectif sur ces questions d'accessibilité.

# LES MOBILITÉS

Les liaisons ferroviaires

Le train est un mode de transport qui répond à des besoins divers : de la longue distance via l'offre TGV, de la moyenne distance et du transport du quotidien via l'offre TER.

En ce qui concerne la longue distance, la pointe Bretagne reste à près de 4h de Paris et le réseau en étoile n'est pas favorable pour accéder à d'autres grands pôles (inter)nationaux.

Quant à l'offre TER, elle progresse, mais un axe d'amélioration persiste : la liaison Brest / Quimper / Nantes.



Les entreprises ont conscience que la **pointe Bretagne restera durablement à près de 4h de Paris par le train.**

Le projet LNOBPL, s'il se réalise un jour (dans 20 ans au mieux) ne permettra de gagner que 10/12 minutes et sera encore éloigné de l'objectif des 3h.

**Durée moyenne de trajet  
Brest-Quimper / Paris 3h52**

**1ère arrivée possible  
départ Brest : 5h22  
départ Quimper : 5h11 9h08**

**Nombre de liaisons directes  
Brest / Nantes 1 / J  
3h21**

**Nombre de liaisons Brest /  
Quimper 9 / J  
Durée moyenne trajet 1h18**

Les acteurs économiques ont des attentes qui peuvent être réalisées de façon plus rapide et réaliste selon 2 axes :

- optimiser le service à destination de la cible professionnelle,
- améliorer les dessertes intra et inter-régionales utiles au territoire finistérien.

Il y a 10 ans, lors du débat public LNOBPL, **IEF avait rassemblé les différentes représentations économiques autour d'un cahier d'acteurs commun.**

A l'heure où la question du financement des mobilités se pose et où les usages ont évolué, sans doute est-il justifié de remettre les parties prenantes autour de la table.

**CAHIER D'ACTEUR N° 15 NOV 2014**

**DÉBAT PUBLIC PROJET LNOBPL**

DU 04 SEPTEMBRE 2014 AU 03 JANVIER 2015

**LES ACTEURS ÉCONOMIQUES FINISTÉRIENS**  
Les associations d'entreprises et organisations patronales ainsi que les chambres consulaires finistériennes, qui constituent « les acteurs économiques finistériens » sont rassemblés autour d'un objectif commun : favoriser le dynamisme économique du Finistère, en veillant notamment à ce que les entreprises puissent bénéficier des infrastructures nécessaires à leur développement. Mettre Brest et Quimper à moins de 3 heures de Paris (et donc d'1 h 30 de Rennes) est un enjeu majeur pour l'attractivité du Finistère et la compétitivité des entreprises déjà présentes ou qui souhaitent s'y implanter. Les acteurs économiques finistériens ont donc décidé de se regrouper dans le cadre du débat public LNOBPL pour faire entendre leur voix unie au sein d'un cahier d'acteur, autour d'un projet répondant aux divers besoins de mobilité de la pointe Bretagne.

Coordonnées :  
46 quai de la Douane  
29 200 Brest  
Tél. : 02 98 33 97 70  
Site : www.investirenfinistere.fr  
Mail : contact@investir29.fr

**INVESTIR EN FINISTÈRE**  
**UNION DES ENTREPRISES**  
**CCJ**  
**CCPME**  
**CCCI BREST**  
**CCCI MORLAIX**  
**CCCI QUIMPER CORNOUAILLE**

**LNOBPL : un projet nécessaire pour rapprocher l'Ouest Bretagne des centres de décision régionaux, nationaux et européens, mais avec un scénario alternatif, permettant de mieux répondre aux attentes de la Pointe Bretagne.**

**I. UN ENGAGEMENT FORT ET DE PLUS DE 20 ANS DE L'ÉTAT : METTRE BREST ET QUIMPER À 3 HEURES DE PARIS**  
En 2017, après la mise en service de la LGV Bretagne Pays de la Loire, le Finistère, malgré un gain de 45 minutes sur la durée actuelle, restera l'un des rares territoires français, disposant d'une métropole, situé à plus de 3 heures de Paris. À la même période, Bordeaux, équidistant de Paris que Brest ou Quimper, sera relié en à peine plus de 2 heures. Par ailleurs, Rennes ne sera plus qu'à 1 h 30 de Paris mais restera toujours à plus de 2 heures de Brest ou Quimper ce qui aura pour effet d'accroître le fossé entre l'Est Breton, tiré par Rennes et Nantes, et l'Ouest Breton, handicapé économiquement et démographiquement par sa périphéricité. Le Finistère, département comptant plus de 900 000 habitants, 70 000 établissements/entreprises et 30 000 étudiants ne pourra pas assurer son développement économique, maintenir ses emplois et attirer de nouvelles populations, dans une situation de concurrence avec les autres territoires, si les conditions d'une mobilité et d'une intermodalité efficaces ne sont pas réunies.

Source : carte anamorphosée temps de trajet ferroviaire - 2025/2030 - Adeupa / Investir en Finistère

**DÉBAT PUBLIC LNOBPL - Liaisons ferroviaires Bretagne - Loire**  
avenue Henri Fréville - CS 20704 - 35207 Rennes CEDEX 2 - France - Tél. +33 (0)2 99 26 83 36  
lnobpl@debatpublic.fr - http://lnobpl.debatpublic.fr

**cndp** Commission nationale du débat public

# IEF APPORTE SON EXPERTISE ET SON SOUTIEN

## EXPERTISE "ACCÈS MER"

Investir en Finistère identifiée par les acteurs locaux et les porteurs de projets aquacoles



Investir en Finistère a été consultée, fin 2024 et début 2025, sur des projets de réaménagement de bâtiments et/ou zones aquacoles terrestres, concernant les **territoires de Haut Léon Communauté et de la Presqu'île de Crozon**.

L'association est également ponctuellement sollicitée, pour sa connaissance des espaces existants mais aussi des procédures à suivre, par des **projets aquacoles souhaitant se monter en Finistère**. Mais la difficulté à trouver des espaces adaptés, rapidement mobilisables, l'opposition fréquente des riverains ainsi que des modèles économiques parfois fragiles compliquent la concrétisation des projets.

Enfin, Investir en Finistère est **membre de la gouvernance du Campus mondial de la mer**.

## SOUTIEN PROJETS MAJEURS POUR LE FINISTÈRE

Trop souvent, les voix des opposants à des projets sont les seules à se faire entendre, pour des raisons qui fréquemment tiennent à des intérêts personnels, sous couvert d'intérêt collectif.

Investir en Finistère contribue aux enquêtes publiques menées pour certains projets. Cela a été le cas, sur l'année écoulée pour :

- **le projet d'extension d'activité de la SILL à Plouvien** et de construction d'une nouvelle filière des eaux usées incluant une station d'épuration et une unité de méthanisation - contribution en octobre 2024,
- **le projet d'Arkéa Park à Guipavas** - contribution en avril 2025



**PRÉFET DU FINISTÈRE**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**  
AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE PRÉSENTÉE PAR LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE LAITIÈRE DU LÉON (SILL) RELATIVE AU PROJET D'EXTENSION D'ACTIVITÉ ET DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE FILIÈRE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES INCLUANT UNE STATION D'ÉPURATION ET UNE UNITÉ DE MÉTHANISATION SUR LE SITE SITUÉ AU LIEUDIT « LE RADEN » À PLOUVIEN

COMMUNE DE PLOUVIEN

Par arrêté préfectoral du 23 août 2024, a été prescrite l'ouverture d'une enquête publique portant sur la demande d'autorisation environnementale au titre des installations classées pour la protection de l'environnement et au titre de la loi sur l'eau présentée par la société SILL, concernant le projet d'extension de la brasserie, l'ajout d'un atelier de séchage, l'aménagement des parcelles de Penher, la construction d'une nouvelle filière de traitement des eaux incluant une station d'épuration et une unité de méthanisation, une actualisation et extension du plan d'épandage ainsi que l'aménagement de la prise d'eau implantée sur site pour assurer la continuité écologique de l'Aber Benouic.

Cette enquête se déroulera du lundi 16 septembre 2024 à 9h00 au lundi 21 octobre 2024 à 17h00 soit pendant une durée de 36 jours



# ACCOMPAGNEMENT PROJETS & RH



**Investir en Finistère reste une porte d'entrée en Finistère pour les entreprises / porteurs de projet** qui souhaitent développer une activité en Finistère. Accompagnement à la recherche de locaux, mise en réseau, informations sur l'écosystème ou réorientation vers les bons interlocuteurs... font partie des services rendus. Mais c'est une activité de moins en moins présente au sein de notre association, alors que les collectivités se sont organisées pour assurer ce service.

Depuis plusieurs années, l'association ne mène plus de démarches pro-actives de prospection mais **se rend visible via son site [www.monprojetenfinistere.fr](http://www.monprojetenfinistere.fr) et le réseau professionnel LinkedIn**, outils aussi de promotion des savoir-faire et de la qualité de vie finistériens.

IEF **renseigne également les actifs souhaitant s'installer en pointe Bretagne et participe aux démarches RH** menées sur les différents territoires finistériens par ses partenaires collectivités.

## SOIRÉE INTERVOEUX DES RÉSEAUX

Investir en Finistère, membre de l'Interclub du Pays de Brest participe activement à l'organisation des Intervoeux, événement qui a su se rendre incontournable au fil des ans et des éditions réussies. Il accueille les acteurs économiques du territoire et met en valeur chaque année des startups originales à fort potentiel. **IEF se charge plus spécifiquement de la recherche des startups et de leur préparation au pitch.**



**2025 a célébré la 10e année des Intervoeux !**

L'Interclub permet aussi, tout au long de l'année, de partager les **actualités des 18 réseaux qui le composent**, de coordonner les agendas et de souder le collectif.

# DR FINISTÈRE- BRETAGNE

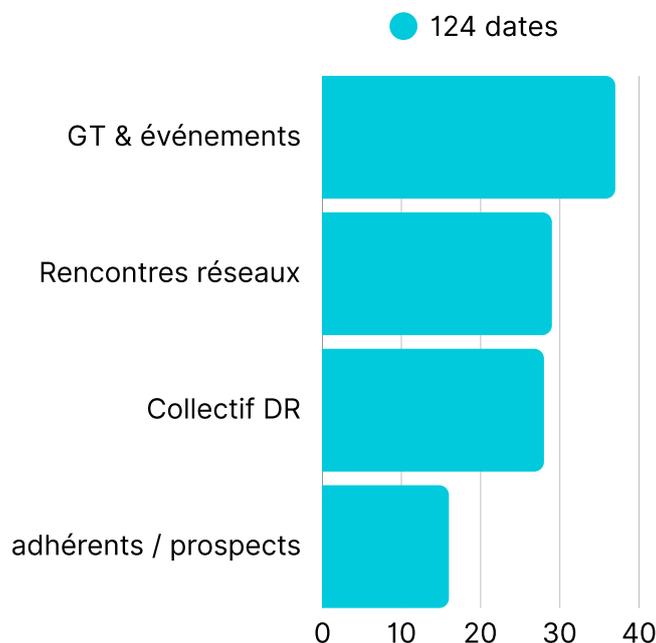
Transformer les organisations  
en intégrant la RSE



**5 ans d'animation** du réseau  
"Dirigeants responsables"

**50 membres** en 2024/25

Convention **0,5 ETP IEF**



## UN RESEAU PORTEUR QUI AMBITIONNE DE CROÎTRE ENCORE :

La reprise de l'animation de ce réseau, ex. Club Développement Durable du Finistère, en jachère pendant quelques années, a porté ses fruits. Ce sont maintenant 50 organisations, de toute forme juridique, de toute taille et de tous secteurs, qui constituent le réseau. Et l'ambition est forte puisque les membres du Conseil d'administration ont fixé un **objectif de 100 membres pour 2027** !

L'enjeu est double : permettre à de plus en plus d'entreprises finistériennes d'accélérer leur démarche de transition et donner au réseau les moyens d'autonomiser son animation.

"Face à l'urgence  
environnementale et sociale,  
les dirigeants finistériens  
se mobilisent, expérimentent  
et transforment  
leurs entreprises  
pour contribuer à un  
futur désirable."

## UN RESEAU VIVANT ET QUI ACCOMPAGNE CONCRETEMENT LES ORGANISATIONS :

Différents groupes de travail sont actifs :

- **GT Parcours RSE : 6 réunions, 1 webinaire (Ecovadis) et 1 événement partenarial (Impact Day)**
- **Chantier CSRD : 5 réunions et 1 webinaire (EFRAG-VSME)**
- **GT Economie Circulaire : 4 réunions et 1 événement**
- **GT Marque employeur : 2 réunions**
- **GT Transition énergétique : 1 opération Défi Carbone**

## CE QU'IL FAUT RETENIR :

Un réseau qui a pu renaître grâce à l'appui d'Investir en Finistère et qui a pour ambition de se développer et d'augmenter son impact positif.

### 2 événements différenciants portés par DR Finistère-Bretagne

#### LES DEFIS DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE

Cet événement, co-organisé par DR29 et le G4DEC, a vécu sa 4e édition le 11 mars 2025. L'occasion de mobiliser l'intelligence collective d'acteurs du territoire pour faire avancer des projets d'économie circulaire ( 5 projets retenus pour cette année).



#### LE DEFI CARBONE

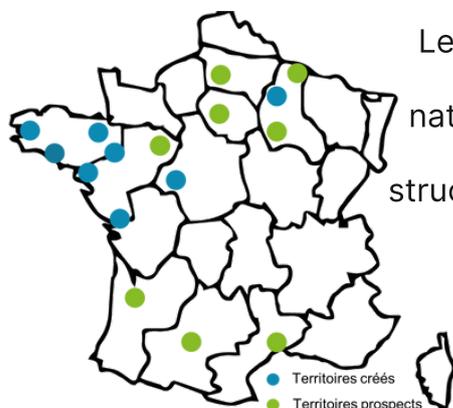
Pour cette 3e promo, ce sont les entreprises Cars Bihan, le Groupe Vidéal et Quénéa Energies qui ont réalisé leur bilan carbone et partagé leur plan d'actions avec l'appui de Paradigm Shift.



#### UN RESEAU DE TERRITOIRES QUI S'INSCRIT DANS UN MOUVEMENT NATIONAL :

Le Collectif Dirigeants National s'est créé en 2022, sous l'impulsion des 4 territoires constitués alors, avec pour ambition de développer un réseau national.

Aujourd'hui, ce sont **8 territoires DR constitués et 8 autres en réflexion avancée.**



Le Finistère contribue au développement national et au déploiement d'une offre structurée ce qui est un investissement fort mais qui devrait permettre de déployer des outils et moyens communs à l'issue

de ce travail collectif de longue haleine.

#### UN RESEAU QUI REFLECHIT A SON OFFRE ET A SON ORGANISATION POUR CONTINUER A SATISFAIRE SES MEMBRES

Le séminaire qui a rassemblé les membres de DR29 en amont de l'AG, en novembre 2024, s'il a globalement validé les pratiques déjà mises en place, a permis de définir de nouvelles actions envisageables : **cercles de codéveloppement, temps d'échanges stratégiques entre dirigeants, plénières membres...**

L'AG a entériné un **transfert des postes de Président et VP entre Philippe Bihan et Hervé Appéré.** Un comité Ethique travaille à définir un **process d'intégration des nouveaux membres** et une **réflexion est en cours sur l'articulation DR29 / IEF.**



#### CE QU'IL FAUT RETENIR :

Un réseau qui entre dans une nouvelle phase : dynamique nationale, refonte de son organisation. Bref, un réseau qui s'adapte !



INVESTIR EN FINISTÈRE,  
le réseau des chefs d'entreprise  
au service de leur territoire



NOUS  
CONTACTER

**INVESTIR EN FINISTÈRE**  
287 rue Ernest Hemingway  
29200 BREST

Tél : 02 22 90 01 49  
[contact@investir29.fr](mailto:contact@investir29.fr)  
[www.investirenfinistere.fr](http://www.investirenfinistere.fr)